



**Demande de vérification de ressources pour 2023-2024**

**Cadre réservé à l'établissement :**  
 INE : .....  
**Etablissement et date de dépôt du dossier :**  
 .....

Cadre réservé au rectorat		
Nombre d'enfants	ENF	RESSOURCES

**A joindre en cas de :**

- Redoublement
- Changement d'orientation
- Demande de rétablissement de bourse
- Poursuite d'études à la fin d'un cycle
- Demande de promotion de bourse
- Changement de personne en charge de l'élève boursier

**Important :**

- Une note explicative figure en page 4 du présent imprimé
- La liste des pièces justificatives à fournir figure en page 3 du présent imprimé

**1 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MEMBRES DE LA FAMILLE**

**L'élève boursier soumis à vérification de ressources**

Son nom : .....

Ses prénoms : .....

Sa date de naissance : ..... Son département de naissance : .....

Sa nationalité : Française  d'un pays de l'Union Européenne  d'un autre pays

Si l'enfant est sous tutelle administrative, indiquez l'organisme : .....

Etablissement scolaire et Classe fréquentés en 2022/2023 :  
.....

Etablissement scolaire et Classe fréquentés en 2023/2024 (préciser le type de formation, par exemple 2<sup>nd</sup>e pro commerce, terminale ES...) :  
.....

**Vous - même**

Vous êtes : le père  OU la mère  OU le tuteur de l'enfant

Votre nom (*suivi éventuellement du nom d'épouse*) et prénom : .....

Votre adresse: .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Profession : .....

Situation de famille :  célibataire  marié(e)  pacsé(e)  concubinage  
 séparé(e)  divorcé(e)  veuf (ve)

NOM : .....

PRENOM : .....

## Votre conjoint(e) (mari/épouse, concubin(e), pacsé(e))

Est-il : le père  ou la mère  de l'enfant ou autre situation

Son nom (suivi éventuellement du nom d'épouse) et prénom : .....

Son adresse (si elle est différente de la vôtre) :  
.....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : .....

Profession : .....

## 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE FOYER

### Les enfants à votre charge

Merci de remplir ce tableau en y indiquant :

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'enfant pour lequel vous demandez une bourse)	Date de naissance	Etablissement scolaire, université fréquentée ou profession	Nom et prénom du père de l'enfant	Nom et prénom de la mère de l'enfant

## 3 – ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

**Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation).**

Je soussigné(e) le père  ou la mère  ou le (la) représentant(e) légal(e) de l'enfant

certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

**Date et signature :**

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n° 68-690 du 31 juillet 1968, article 22).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée.

## 4 – PIÈCES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

Dans tous les cas, vous devez fournir obligatoirement 2 documents :



une photocopie complète du document intitulé « Impôt sur les revenus de 2022 – Avis d'impôt établi en 2023 »



une attestation de paiement de la CAF ou de la MSA, datant de moins de 3 mois, indiquant LA COMPOSITION FAMILIALE (parent(s) et enfant(s))

Selon votre situation	Pièces à fournir
Si vous vivez en concubinage	Copie complète du document intitulé « Impôt sur les revenus de 2022 – Avis d'impôt établi en 2023 » <b>DE VOUS-MÊME ET DE VOTRE CONCUBIN(E)</b>
Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e) <u>depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Copie complète du jugement (toutes les pages) indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée.</li><li>• Si vous êtes séparé(e) sans avoir été marié(e), copie du jugement mentionné ci-dessus ou copie du livret de famille et justificatif récent de domicile de l'autre parent.</li></ul>
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge <b>et ne figurait pas sur votre avis d'imposition</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Justificatif JURIDIQUE de changement de résidence de l'enfant</li><li>• <b>Attestation de paiement de la CAF datant de moins de 3 mois indiquant LA COMPOSITION FAMILIALE (parent(s) et enfant(s))</b></li></ul>
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille

### Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) Les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur votre avis d'impôt 2023 sur les revenus 2022
- 2) Les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge apparaissant sur le document mentionné en 1)

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2022 à ne pas dépasser	20 127 €	21 674 €	24 769 €	28 641 €	32 511 €	37 157 €	41 801 €	46 446 €

## **NOTE D'INFORMATION DESTINEE AUX FAMILLES**

Le présent imprimé doit être rempli et remis au lycée où est scolarisé votre enfant en **2023/2024 avant le 30 septembre 2023**. Les dossiers remis en retard ne seront acceptés que jusqu'au **19 octobre 2023**, sauf en cas de changement de personne en charge de l'élève boursier en cours d'année scolaire. Il doit être rempli en cas de :

- **Redoublement**
- **Poursuite d'études à la fin d'un cycle** : les élèves concernés sont ceux scolarisés en 2022/2023 en 3<sup>ème</sup> de lycée professionnel, en 2<sup>ème</sup> année de CAP, en mention complémentaire
- **Changement d'orientation** : sont concernés les élèves changeant de filière dans les cas suivants :
  - élèves de seconde, première, terminale générale et technologique réorientés dans une classe préparant à un CAP ou un bac professionnel
  - élèves de classes préparant à un CAP ou bac professionnel réorientés dans une classe préparant à un autre CAP/bac professionnel ou en filière générale ou technologique
- **Demande de promotion de bourse** : dans le cas où votre situation financière a changé suite à un événement entraînant une diminution importante de vos ressources, votre situation peut être réétudiée
- **Demande de rétablissement de bourse** : dans le cas où la bourse de votre enfant a été suspendue au cours de l'année 2022/2023, ou dans le cas où votre enfant boursier reprend sa scolarité en 2023/2024 après l'avoir interrompue en 2022/2023
- **Changement de personne en charge de l'élève boursier en cours d'année scolaire** : le nouveau responsable légal de l'enfant doit remplir un dossier, la bourse accordée précédemment étant suspendue.

---

### **Rubrique réservée au chef d'établissement**

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

Observations éventuelles :

.....

Date :

Signature du chef d'établissement et timbre de l'établissement :